

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 10 mai de l'An Deux Mille Vingt Trois à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 04/05/2023, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de Madame Jocelyne POITEVIN.

Votants : 25

Présents : 19

STEFANUTTI Isabelle, THOMAS Sébastien, BARIOU Marie-Pierre, GUET François, TANGUY Patrick, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, KERVAREC Ronan, HERNANDEZ Marie-Thérèse, POITEVIN Jocelyne, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, DREANO Christelle, GUILLEMOT André, JAFFRY Bernard, TANGUY Christine, CROM Florence, TUPIN Hugues.

Pouvoirs : 6 LAOUENAN-LE LEC Françoise, pouvoirs à Dominique BOUCHERON
LE MOIGNE Philippe, pouvoirs à Christine TANGUY
POULMARC'H Bertrand, pouvoirs à Dominique TILLIER
CLEMENT Isabelle, pouvoirs à Christelle DREANO
GRIJOL Christian, pouvoirs à Marie-Pierre BARIOU
AUDURIER Philippe, pouvoirs à Patrick TANGUY

Secrétaire de séance : GUET François

Délibération N°51-2023

Objet : Désignation des membres des commissions communautaires

Rapporteur : Jocelyne POITEVIN

Le conseil,

Vu l'arrêté préfectoral n°AP 22 11 28 en date du 28 novembre 2022 portant statuts de Douarnenez communauté, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-22 et L. 5211-1, L. 5211-40-1 permettant que des conseillers municipaux non élus communautaires soient membres de la commission ;

Considérant qu'au regard des articles énoncés ci-dessus, peuvent être formées « des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres ».

Considérant qu'au regard de l'article énoncé ci-dessus la composition des commissions doit « respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus » ;

Considérant que le conseil communautaire peut prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres selon des modalités qu'il détermine ;

Considérant qu'un conseiller communautaire membre d'une commission peut, en cas d'absence, être remplacé par un conseiller municipal de sa commune désigné par le maire, dans le respect du principe de représentation proportionnelle ;

Considérant que les conseillers municipaux suppléant le maire ou ayant reçu délégation de ce dernier peuvent assister aux commissions, sans participer aux votes ;

DÉCIDE

1. De créer les 10 commissions thématiques intercommunales suivantes :

1. la commission finances et mutualisation
2. la commission ressources humaines
3. la commission ressources et logistique, administration générale
4. la commission sociale et services à la population (affaires sociales, petite enfance, jeunesse, santé et gens du voyage)
5. la commission développement économique, habitat, haut débit, tourisme, numérique et prospective
6. la commission urbanisme et PLUI
7. la commission voirie et propreté
8. la commission déchets et algues vertes
9. la commission transitions et environnement
10. Commission mobilités, transports, accessibilité et attractivité des territoires ruraux

2. De nommer des élus communautaires et d'ouvrir à 8 élus communaux les commissions suivantes :

1. la commission sociale et services à la population (affaires sociales, petite enfance, jeunesse, santé et gens du voyage)
2. la commission développement économique, habitat, haut débit, tourisme, numérique et prospective
3. la commission urbanisme et PLUI
4. la commission voirie et propreté
5. la commission déchets et algues vertes
6. la commission transitions et environnement
7. Commission mobilités, transports, accessibilité et attractivité des territoires ruraux

3. De nommer les élus suivants dans les commissions :

○ la commission finances et mutualisation :

- **Jocelyne POITEVIN**
- Florence CROM
- Henri SAVINA
- Ronan KERVAREC
- Isabelle STEFANUTTI
- Marie-Thérèse HERNANDEZ
- Bertrand POULMARC'H
- Patrick TANGUY
- Marie Pierre BARIOU
- Christian GRIJOL

○ la commission ressources humaines

- **Dominique Tillier**
- Françoise LAOUENAN-LE LEC
- Isabelle STEFANUTTI
- Sébastien THOMAS
- Hugues TUPIN
- Ronan KERVAREC
- Katell CHANTREAU
- Philippe AUDURIER
- Marie Pierre BARIOU

○ **la commission ressources et logistique, administration générale**

- **Jocelyne POITEVIN**
- Marc RAHER
- Sébastien THOMAS
- Hugues TUPIN
- François GUET

○ **la commission sociale et services à la population (affaires sociales, petite enfance, jeunesse, santé et gens du voyage)**

- **Dominique Tillier**
- Dominique BOUCHERON
- Françoise LAOUENAN-LE LEC
- Christine TANGUY
- Hugues TUPIN
- Isabelle STEFANUTTI
- Christelle DREANO
- Marie Pierre BARIOU

Membres municipaux :

- Nathan PLANCHETTE, Douarnenez
- Saida BERBER, Douarnenez
- Yohan QUERE, Douarnenez
- Isabelle OSOUF, Kerlaz
- Jeannine LOZACHMEUR, Pouldergat
- Isabelle KERVAREC, Le Juch
- Corinne PERON, Poullan/Mer

○ **la commission développement économique, habitat, haut débit, tourisme, numérique et prospective**

- **Marc RAHER**
- Isabelle CLEMENT
- Dominique BOUCHERON
- Bertrand POULMARC'H
- Florence CROM
- Henri SAVINA
- Ronan KERVAREC
- François GUET
- Christelle DREANO

Membres municipaux :

- Yvette OLIER, Douarnenez
- Candy JOLLY, Douarnenez
- Yolande BOUIN, Douarnenez
- Karine ALIOUANE, Pouldergat
- Andrée RIOU, Le Juch

○ **la commission urbanisme et PLUI**

- **Marie-Thérèse Hernandez**
- Marc RAHER
- Henri SAVINA
- François GUET
- Isabelle CLEMENT
- Florence CROM
- Christian GRIJOL
- Dominique TILLIER
- Bernard JAFFRY
- Isabelle STEFANUTTI

Membres municipaux :

- Jacqueline CHEVERT, Douarnenez
- Sylvie BUREL, Douarnenez
- Cécile DULU-MARTIN, Douarnenez
- Pascal LACOURTE-BARBADAUX, Kerlaz
- Cathy GENTRIC, Pouldergat
- Yves TYMEN, Le Juch

○ **la commission voirie et propreté**

- **Philippe LE MOIGNE**
- Bernard JAFFRY
- François GUET
- Florence CROM
- Dominique BOUCHERON
- Marie Pierre BARIOU
- André GUILLEMOT
- Marie-Thérèse HERNANDEZ
- Christelle DREANO

Membres municipaux :

- Marc BUSSEureau, Douarnenez
- Annie-Claude LE BUANEC, Douarnenez
- Cécile DULU MARTIN, Douarnenez
- Jacqueline BOZEC, Kerlaz
- Maurice BIGOT, Kerlaz
- Philippe MARLE, Pouldergat
- Julien BROUQUEL, Le Juch
- Gwilhem BRAS, Poullan/Mer

○ **la commission mobilités, transports, accessibilité et attractivité des territoires ruraux**

- **Marie Pierre BARIOU**
- Bernard JAFFRY
- Katell CHANTREAU
- Philippe AUDURIER
- Philippe LE MOIGNE
- Patrick TANGUY
- Sébastien THOMAS
- Christine TANGUY
- Florence CROM

Membres municipaux :

- Yoann LE DOEUF
- Yolande BOUIN
- Marlène HINGRE
- Annie-Claude LE BUANEC
- Tanguy ABARNOU
- Jeannine LOZACHMEUR
- Yvette OLIER

○ **la commission déchets et algues vertes**

- **André GUILLEMOT**
- François GUET
- Isabelle CLEMENT
- Patrick TANGUY
- Dominique BOUCHERON
- Hugues TUPIN
- Katell CHANTREAU
- Philippe LE MOIGNE
- Ronan KERVAREC

Membres municipaux :

- Roland GUILIELMUS, Douarnenez
- Yvette OLIER, Douarnenez
- Maxime TOUZE, Douarnenez
- Jacqueline BOZEC, Kerlaz
- André LE COZ, Pouldergat
- Pauline DUVACHER, Le Juch
- Gaëtan OLIVIER, Poullan/Mer

○ **la commission transitions et environnement**

- **Katell CHANTREAU**
- Hugues TUPIN
- Christian GRIJOL
- Marie Pierre BARIOU
- Isabelle CLEMENT
- Patrick TANGUY
- Florence CROM
- Isabelle STEFANUTTI
- Philippe AUDURIER

Membres municipaux :

- Yvette OLIER, Douarnenez
- Frédéric LE LANN, Douarnenez
- Ollivier DELBOT, Douarnenez
- Jérémie MOCQUART, Kerlaz
- André LE COZ, Pouldergat
- Régis ANSQUER, Le Juch
- Gaëtan OLIVIER, Poullan/Mer
- Jacqueline BOZEC, Kerlaz

Envoyé en préfecture le 12/05/2023

Reçu en préfecture le 12/05/2023

Affiché le 12/05/2023

ID : 029-242900645-20230510-DE_51_2023-DE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 10 mai 2023.

La Présidente

Jocelyne POITEVIN

